



Baptême des cloches de Insviller

Les cloches en Moselle

Voix mystérieuses de nos clochers, elles rythment la vie de nos villes et villages en Moselle. Elles annoncent les fêtes et sonnent le glas, sans jamais être mise en lumière. Cachées derrière les abat-son, on les entend sans jamais les voir. Au cours de la Révolution et des guerres mondiales, notamment en 1917, beaucoup d'entre elles ont été réquisitionnées et se sont envolées non pas à Rome mais vers des fonderies pour être transformées en canons.

Après la guerre, beaucoup de nouvelles venues sont baptisées et bé-

nites avec parrains et marraines pour redonner vie aux clochers.

Quelques-unes ont échappé à la destruction. La plus ancienne, à la cathédrale de Metz, date de 1398. Les plus récentes sont celles de l'église de Mey et de la chapelle de Morlange à Fameck, où de nombreux témoins ont pu assistés à la naissance de « beaux bébés » de plusieurs centaines de kilos, mélange de feu, de bronze en fusion, de silence et de recueillement.

Au cours de vos escapades, prenez le temps d'écouter les cloches se répondre vers midi. Avec les sonneries légèrement décalées dans le temps, elles semblent communiquer entre elles de village en village, voix mélodieuses et mystérieuses entre ciel et terre.

Ces véritables trésors d'artisanat campanaire, qui ont traversé le temps, les révolutions et les guerres, ont un rôle social car, en chantant, elles rythment nos vies.

Les cloches au quotidien

Les cloches étaient indispensables à la vie de la communauté. Le sacristain, ou bedeau, avait pour mission d'informer dans le village : l'annonce des offices comme les « angélus » du matin (6 h), du midi (12 h), du soir (18 h), rythmaient la journée.

L'information pouvait être occasionnelle, c'était alors l'occasion donnée au sonneur de faire « chanter » la cloche pour un baptême, de la faire « rire » à toute volée pour un mariage, et l'on sait que le bedeau avait ses petites manies : une petite pièce et la volée n'était que plus belle ; parfois aussi la cloche « pleurait », c'était le tintement lourd, sinistre du « glas » qui annonçait un trépas ; dans les champs, les pay-

sans avaient compris, c'était la Marie qui n'était pas bien depuis quelques jours qui s'en était allée, ou la Jeanne qui attendait son petit, « ça se s'ra mal passé ! ». Parfois encore, mais plus exceptionnel, il fallait prévenir d'un danger immédiat et le sonneur « toquait le saint » (d'après « toc-sin »). Louis n'était plus là.

Néanmoins, la cloche portait en elle une double et terrible menace : elle était logée dans un clocher, le clocher dans une église (et la nuance entre la minuscule et la majuscule – église/Église – était bien mince), qui plus est, elle était en bronze... les canons aussi ! Et c'est pourquoi c'est pourquoi au cours des guerres de nombreuses cloches en Lorraine furent démontées et refondues, hélas ! Elles rejoignirent les champs de bataille, non pas pour chanter des Te Deum mais pour cracher des obus.

Les conflits terminés, d'autres cloches réoccupèrent les clochers ; l'attente parfois fut longue, des clochers demeurèrent silencieux pendant des années.

Aujourd'hui, le modernisme aidant, les cloches sont électrifiées

La confiscation des cloches en 1917



Bénédition des cloches de Villers-sur-Nied le 10 mars 1926

Un des épisodes de la Grande Guerre qui a remué le plus l'âme de la population de la Lorraine mosellane est, sans conteste, la saisie des cloches en 1917 et 1918. La mesure était prévue. Le 13 octobre 1915, le ministre de la Guerre demanda, pour en faire l'achat, de faire le relevé des vieilles cloches encore existantes, mais inutilisées. Un an plus tard, le 16 décembre 1916, eut lieu la saisie des tuyaux d'orgues en étain. Enfin, le 1er mars 1917 parut la

grande ordonnance concernant la confiscation des cloches dans l'Empire.

Le retour des cloches après la Grande Guerre



Baptême des cloches de l'Hôpital

Après la guerre, les cloches revenaient d'Allemagne. D'abord stockées à la gare de marchandises de Metz, elles sont emmenées dans la cour du Grand Séminaire de Metz. Elles seront dans un deuxième temps reconduites dans leurs communes où on célébrera leur retour par des transports d'allégresse.

En 1917, la Moselle comptait 2 300 à 2 350 cloches d'un poids supérieur à 20 kg, dont 2 228 se trouvaient dans des édifices du culte catholique. 1 400 à 1 425 ont été confisquées, dont 1 329 appartenaient aux catholiques, les autres aux protestants ou à des particuliers. Toutes ces cloches furent brisées, excepté une d'Attiloncourt et une autre du temple militaire de Metz.

Environ 925 ont été sauvées. De celles-ci font parties : les cloches « historiques » au nombre de 200 ; une dizaine de sonneries composées de 2 cloches et exemptées à cause de leur valeur musicale ; une cinquantaine composées d'au moins 3 cloches, pour les mêmes motifs.

Le poids des cloches prises aux catholiques d'après l'enquête incomplète faite par l'Évêché en mars 1919, est de 751 882 kg ; le poids approximatif des autres cloches confisquées dont je n'ai pu avoir des données précises, de 25 000 à 30 000 kg ; le poids total serait d'environ 775 000 à 800 000 kg. Celui des cloches sauvées se monte à environ 250 000 kg.

Pour un certain nombre de cloches, on n'a pas eu à regretter leur saisie parce qu'elles étaient fêlées, grossièrement travaillées, ou d'un ton peu harmonieux. Mais combien d'autres, de date récente et de toute beauté au point de vue technique et musical, sont passés au creuset ! Ajoutez à cela que beaucoup de nouvelles sonneries fournies dans les premiers temps après l'armistice étaient inférieures aux anciennes à cause des matières qui ne présentaient pas l'alliage voulu, ou de la sonnerie qui était moins bien soignée par suite du grand nombre de commandes.

La bénédiction des cloches

Très tôt, la tradition pieuse considère la cloche comme une personne. Ceci apparaît déjà dans la terminologie concernant sa morphologie : la « couronne » (ensemble des anses avec lequel on la suspend), le « cerveau » (partie haute de la cloche), la « robe » (qui va en s'évasant jusqu'au bord inférieur). Chaque cloche porte un nom qui lui est conféré au cours d'une cérémonie religieuse : la « bénédiction des cloches ». Bénédiction (ou parfois consécration) est le terme officiel utilisé dans le cérémonial et autres sacramentaires, mais dans le langage courant, on parle de « baptême » de cloches. Car la



Bénédiction des cloches de Bénestroff

cérémonie concernant cet objet de culte (objet sacré, du moins pour les cloches d'église) ressemble à s'y méprendre avec le baptême d'une personne : présence d'un parrain et d'une marraine, nom de baptême, aube blanche revêtant la cloche, onction, eau bénite.

Le rite, qui existe depuis le Xe siècle, a peu évolué depuis et continue à figurer dans les rituels contemporains. Les prières commencent par la lecture de psaumes, puis l'évêque (représentant) se lève, bénit le sel et l'eau destinés à la cloche, supplie Dieu de les sanctifier afin qu'ils reçoivent un pouvoir purificateur ; il mélange

ensuite les deux éléments en forme de croix ; il va près de la cloche, qu'il lave avec le liquide ainsi béni, tandis que les clercs continuent à laver l'intérieur et l'extérieur de la cloche.

Après la lecture de nouveaux psaumes, le prélat fait à l'extérieur de la cloche le signe de croix avec le Saint-Chrême (ou huile des malades) et demande à Dieu « que les sons de la cloche invitent les fidèles à la conquête du Ciel, que sa mélodie fasse croître la foi des peuples qui l'entendent, qu'elle tempère la violence des vents et des orages... ». Ensuite, l'évêque place un encensoir sous la cloche pour que la fumée des parfums remplisse la cloche ; il la bénit une nouvelle fois puis fait sonner la cloche avec un maillet, invite le parrain et la marraine à faire de même ; le fondeur y est également convié. Dans l'assistance, on distribue alors des sachets de dragées... Il convient aussi de remarquer que l'acte de bénédiction était souvent enregistré sur le même registre paroissial que les actes de baptême des personnes.

Le petit manuel de Philippe Cavillier

La fabrication des cloches est passée du tâtonnement d'autrefois, basé seulement sur l'expérience, à une fabrication basée désormais sur la science, aidée de la pratique. La science de l'art campanaire ne demandait plus qu'à être codifiée. C'est ce que fit, sans doute un des premiers, en 1726, Philippe Cavillier, fondeur de cloches à Carrépuits, près de Roye en Picardie, pour l'éducation technique de ses fils et leurs descendants. La famille des Cavillier était originaire de Corby, près de la ville d'Amiens, Roger Cavillier, installé à Noyon, y fonda, en 1610 la grosse cloche de Notre-Dame.

Le petit manuel de Philippe Cavillier est intitulé



Baptême des cloches de Saint-Vincent à Metz le 10 octobre 1926

Plus d'informations sur notre site
www.icareconcept.com

: La Pyrotechnie ou Art du feu, 203 pages, orné de 20 dessins, dont 4 planches de tracés de cloches. Il contient : « Les moyens faciles pour tracer plusieurs échantillons choisis, faire les moules, de fondre et de raccorder sur toutes sortes de cloches par façons différentes. Œuvre utile aux fondeurs qui veulent exceller dans l'art, avec des figures convenables aux sujets ».

Le précieux manuscrit se trouve, encore aujourd'hui, conservé à Robécourt (Vosges), dans les archives de la famille du dernier fondeur de cloches du Bassigny, Georges Farnier, qui le tenait de son père Ferdinand qui l'avait acheté à Adolphe Cavillier, en 1892.

« Le métal est un mélange de rozette et d'étain fin. On commence par faire fondre la rozette ou cuivre rouge en bain liquide, et on jette un sixième d'étain, on remue la matière pour l'incorporer, puis on la fait tomber dans les canaux ».



*Bénédictio des cloches de Forbach
le 23 novembre 1924*



Vient de paraître :

**Jean-Paul Philips, De cloches en cloches.
Du Pays messin à Thionville et à la Nied,
Éditions des Paraiges, 290 pages, 42 €.**

Disponible en librairie ou au :

06 60 02 39 22

contact@editions-des-paraiges.eu

www.editions-des-paraiges.eu

Promenade dans les rues de Metz

35,00 €

7 CD-rom

21 rues

histoire et anecdotes

+ 2500 images



ICARE Concept
8, rue Taison
57000 Metz

Tél : 06 07 26 12 82